

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191212-152-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2019

N° 152/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 4 décembre 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 19 décembre 2019,

Objet de la délibération :
Déchets ménagers /
Redevance incitative :
nouveaux tarifs à partir de
2020

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	58
- Absent(e)s :	
• Dont suppléé(e)s	4
• Dont représenté(e)s	14
• Excusé(e)s :	4
• Non excusé(e)s :	19
- Votants	76

Résultat du vote	
- Pour :	76
- Contre :	
- Abstention :	

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le douze décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Liesle sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice, M. Bonnefoi Frédéric quitte la séance à 22h40.
- M. Bole Léon à M. Maire Pierre, M. Dard Pierre à M. Chatelain Claude, M. Lièvremon Jean-Michel à Mme Morel Nicole, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, M. Ducret Sylvain à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à M. Roland Jean-Louis, Mme Chanudet Djamilia à M. Pernin Daniel, Mme Magneron Monique à Mme Petit Marie-Jeanne, Mme Galmiche Christelle à M. Chabod Gérard, Mme Bournez Estelle à M. Jouvin Christophe, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Vergey André à M. Faivre-Pierret Christophe
- Procuration** M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, Mme Fietier Danièle par M. Poirot Daniel, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier.
- Suppléé(e)s**
- Excusé(e)s** Mme Boucon-Galimard Sabine, Ms. Debray Michel, Nicolet Jean-Paul & Guinchard Jean-Pierre.
- Mmes Muller Valérie, Faillet Maryse, Breuillot Christine, Berger Danièle, Leblanc-Vichard Françoise & Ragot Maryvonne, Ms. Bourgon Jean-Michel, Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Petetin Yves, Simon Gilles, Quété Gérard et Bourquin Michel.
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Pierre Daudey a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Considérant l'augmentation de la participation « Déchèteries » demandée par le SYBERT de + 0,99 € par habitant (22,51 € en 2019 et 23,50 € en 2020) représentant + 26 000 €, l'augmentation des tarifs de la collecte due à la révision annuelle des prix (coût carburant ...), la baisse des recettes des reventes matières (emballages recyclables) et des soutiens CITEO, la commission propose une augmentation des tarifs de la redevance (part fixe et part variable, levées supplémentaires).

Le calcul des nouvelles grilles tarifaires a été réalisé selon le montant de la redevance par litre d'équipement (bacs, sacs, clefs) répartis sur 1 191 000 litres d'équipements, soit + 0,021830 €/l.

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité, valide les grilles tarifaires jointes à la présente délibération proposées par la commission.

Fait et délibéré en séance, le 12.12.19
Pour Extrait conforme,
Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Berthe
25290 ORNANS
Jean-Claude GRENIER
Président

